

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 8 juillet 2002

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
Point ajouté à l'ordre du jour : constitution d'un groupe de travail pour poursuivre la réflexion sur la place du Corps de Santé au sein de l'UPS.	Adopté à l'unanimité.	Cabinet du Président
Point 1: Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 27 mai 2002	Le procès-verbal du 27 mai 2002 est approuvé par 32 voix pour et 4 abstentions sous réserve des modifications suivantes: Mme MARTINEZ remarque page 8 que "le compte 70, vente et prestations de service, inclut également les droits d'inscription et les prestations de formation continue effectuées par le Service Mission Formation Continue et Apprentissage ".	DAG
Point 2 : Personnel enseignant Emplois non pourvus au recrutement 2002 à publier au 2 ^{ème} mouvement pour affectation au 1 ^{er} février	Emplois non pourvus au 1 ^{er} mouvement et soumis au CA en vue d'une 2 ^{ème} publication Le vote est intervenu poste par poste : - Pharmacie : 39MCF 0658 "Chimie analytique et bromatologie - oenologie" Adopté par 39 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre - Langues : 11MCF 1229 "Anglais scientifique" Adopté par 22 voix pour, 11 voix contre et 6 abstentions. - PCA : 32PR 0380 "Rôle des matériaux dans les systèmes biologiques". Refusé par 24 voix contre, 3 voix pour et 12 abstentions. - SVT : 65PR 0186 "Génomique fonctionnelle chez les vertébrés" Refusé par 24 voix contre, 3 voix pour et 12 abstentions. - Demande de publication de l'emploi 28PR 2124 au 46-4b avec le profil "Simulation et modélisation des systèmes de basse dimensionnalité à l'échelle atomique" Adoptée par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.	Division du personnel enseignant
Point 3: Relations Internationales 3-1 Convention tripartite UPS/Agence Universitaire de la Francophonie/Centre Universitaire de Technologie franco-libanais de Deddeh (Liban)	Adoptée par 35 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention	
3-2 Convention tripartite UPS/Agence Universitaire de la Francophonie/Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques de l'Université d'Antananarivo (Madagascar)	Adopté par 36 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.	Division des Relations Internationales
3-3 Examen du projet d'accord de coopération inter-universitaire entre l'UPS, l'Université de Médecine Toulouse-Rangueil et la Faculté de Pharmacie Carol Davilla de Roumanie	Adopté par 36 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.	
Point 4 : Finances 4-1 Subventions aux associations étudiantes représentées aux CA, CS et CEVU	Le CA approuve par 34 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions l'attribution de subventions aux associations étudiantes représentées au CA, CEVU et CS selon la répartition suivante pour l'exercice 2002 : - UNEF : 1 509,24 € - SUD Etudiant : 1 509,24 €	* DAG * Agent Comptable * Services Financiers * DIAU

	<ul style="list-style-type: none"> - AEC DT : 868,96 € - ACEMT : 686,02 € - Corpo sciences : 1 280,57 € - Collectif de Doctorants Toulousains : 731,76 € - UNI : 1 097,63 € - LIDE : 823,22 € 	
4-2 Demandes de subvention émanant de diverses associations	A l'unanimité par 39 voix pour, le CA décide l'attribution des subventions suivantes pour l'exercice 2002 : <ul style="list-style-type: none"> - GIHP : 2 000 € - APIHMS : 750 € - GENEPI : 460 € - TIM : 6 000 € - Olympiade de mathématiques : 304,90 € - TUC : 6 100 € - ACEMT : 1 300 € - Fac attitude : 228 € 	*DAG * Agent Comptable * Services Financiers * DIAU
4-3 Décisions Budgétaires Modificatives de rattachement et de transfert	Le CA adopte les Décisions Budgétaires Modificatives à l'unanimité par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention : <ul style="list-style-type: none"> - DBM de rattachement : <ul style="list-style-type: none"> STAPS : 39 326,82 € IUT : 110 041,82 € OMP : 8 043,86 € IUT Tarbes : 29 715,57 € Fac. Chirurgie Dentaire : 12 627,98 € Fac. de Médecine-Purpan : 18 590 € Fac. de Médecine-Rangueil : 368 945,63 € Fac. des sciences pharmaceutiques : 3 300 € MIG : 89 995 € PCA : 376 142,86 € SVT : 86 700 € IUP : 38 735,30 € MFCA : 44 447,97 € SGA : 1 097 635,87 € - DBM de transfert : <ul style="list-style-type: none"> STAPS = 31 200 € Fac. de Médecine-Purpan = 11 824,24 € Fac. des sciences pharmaceutiques = 9 597,60 € MIG : 24 772,02 € PCA : 52 724,99 € SVT : 19 800 € MFCA : 400 000 € SGA : 5 800 € 	Services Financiers
4-4 Paul Sab en fête : subvention au SCAS	Le CA approuve par 37 voix pour et 2 abstentions l'attribution d'une subvention de 9 000 euros au SCAS pour participer au financement de "Paul Sab en fête"	* SCAS * DIAU * Services Financiers
4-5 Tarifs du SCD	Adoptés par 24 voix pour.	SCD
4-6 Frais de dossier IUT pour l'année universitaire 2001/2002	Le CA approuve par 28 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions l'encaissement des frais de dossier de l'IUT A et de l'IUT de Tarbes pour l'année universitaire 2001/2002.	IUT A IUT Tarbes
4-7 Avis sur la politique des amortissements de l'établissement	Pas de vote demandé.	

Point 5 : Elections	Pas de candidat	DAG
5-1 Désignation d'un représentant du Conseil d'Administration de l'UPS au Conseil d'Administration de l'IUFM	A l'unanimité, le CA donne un avis favorable à la désignation de Monsieur ARTIGOT comme Directeur du Département du Sport de Haut Niveau	* DAG * Sport de Haut Niveau
5-2 Avis du CA de l'UPS sur la désignation du Directeur du Département du Sport de Haut Niveau		
Point 6 : Structures		
6-1 Avis sur la saisine de la Commission des Structures sur l'évolution des entités chargées des ressources informatique pour l'UPS	Adopté à l'unanimité.	DAG
6-2 Avis sur la saisine de la Commission des Structures sur la manière de traiter les conventions	Adopté à l'unanimité.	DAG
Point 7 : Association		
7-1 Demande de domiciliation de l'association "GruMö"	Adoptée à l'unanimité	DAG
7-2 Demande de domiciliation de la Société Européenne de Neurochirurgie Fonctionnelle et Stéréotaxique	Adoptée à l'unanimité	DAG
7-3 Demande de domiciliation de l'Association "Club d'Etude du Système Nerveux Autonome (CESNA)	Adoptée à l'unanimité	DAG
7-4 Demande de domiciliation de l'association "Quinze de CRIT"	Adoptée à l'unanimité	DAG
7-5 Projet d'adhésion du SCD aux associations SPARC Europe et Liber	Adoptée à l'unanimité	SCD
Point 8 : Convention		* Agent Comptable * Services Financiers
8-1 Convention d'utilisation des piscines municipales par l'Université Paul Sabatier (UFR STAPS)	Adoptée à l'unanimité	DAG
8-2 Convention autorisant France Télécom à utiliser un fourreau pour le passage de fibres optiques sur le campus de l'UPS à Rangueil	Adoptée à l'unanimité	DAG
8-3 Convention autorisant E-téra à utiliser un fourreau pour le passage de fibres optiques sur le campus de l'UPS à Rangueil	Adoptée à l'unanimité	DAG
8-4 Convention portant mutualisation des pensions civiles de l'Enseignement Supérieur	Adoptée à l'unanimité	DAG
8-5 Convention de mise à disposition des locaux entre l'UPS et l'Institut de Veille Sanitaire (InVS)	Adoptée à l'unanimité	DAG

8-6 Conventions entre l'UPS et le "Sport et Loisirs" Centre Loisirs Sans Hébergement (CLSH) du Toulouse Université Club (TUC) (STAPS et SIUAPS)	Adoptées à l'unanimité	DAG
8-7 Conventions entre l'UPS et l'Université des Sciences Sociales au titre de l'année 2001/2002 concernant Monsieur Ian SCHINDLET et Madame THOMAS Christine	Adoptées à l'unanimité	DAG
8-8 Reconduction d'un bail avec France Télécom devenue Orange France pour les mobiles.	Adoptée à l'unanimité	DAG
8-9 Convention entre l'UPS (IUT A) et IUT consultants	Adoptée à l'unanimité	DAG
8-10 Convention de mise à disposition des locaux par la Faculté de Médecine Toulouse-Purpan à "Quinze de CRIT"	Adoptée à l'unanimité	DAG
Point 9 : Recherche Loi sur l'innovation de 1999 : contrat de mise à disposition d'un Ingénieur d'Etudes (Joseph SARRIAS) auprès de la Société Marion Technologie SA	Adopté avec 26 voix pour, 8 abstentions et 0 voix contre.	DRRE
Point 10 : Scolarité 10-1 Renouvellement du DESCB 10-2 Renouvellement des DU de Pharmacie : "Diététique et génie alimentaire" et "Mycologie" 10-3 Modification des DU de Pharmacie "Cosmétologie", "Homéopathie Pharmaceutique" et "Maintien et soins à domicile"	Adopté à l'unanimité Adopté à l'unanimité Adoptée par 23 voix pour et 3 abstentions.	Division de la Scolarité
Point 11 : Bâtiment Dossier d'expertise correspondant au bâtiment MEDIAS-France	Adopté avec 41 voix pour.	

Toulouse, le 10 juillet 2002

Le Secrétaire Général

Philippe PUECH

Le Président de l'Université

Raymond BASTIDE